

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 21 décembre 2023  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-Luc LECLERCQ**

**N° 19**

**Subvention 2024 au comité d'organisation de l'Open de Tennis de Quimper Bretagne  
Occidentale**

**Quimper Bretagne Occidentale accompagne depuis 2016, par le biais d'une convention, l'organisateur de l'Open de Quimper Bretagne Occidentale à hauteur de 40 000 euros par an. La convention a été renouvelée en 2023 pour accompagner l'organisateur en 2023, 2024 et 2025. Il est proposé, selon les modalités d'accompagnement définies par la convention, d'accorder la subvention de 40 000 euros à l'organisateur et d'y ajouter le montant de 10 000 €, au regard de la notoriété et de l'ampleur de l'événement.**

\*\*\*

L'Open de tennis Quimper Bretagne Occidentale est aujourd'hui bien installé dans le paysage quimpérois. Au fil des éditions (15<sup>ème</sup> en 2024) et d'un succès croissant, il est non seulement devenu le 1<sup>er</sup> tournoi breton et le 9<sup>ème</sup> tournoi français, avec une licence ATP 125 signée pour 3ans, mais reste un événement populaire marquant de Cornouaille, connu et reconnu, tant sur le plan sportif que sur le plan économique.

Cette manifestation se tient aujourd'hui sur 10 jours avec de plus en plus d'animations et une soirée concert le dernier samedi pour la clôture.

Cet événement s'articule autour de trois axes forts :

- Le tennis de haut niveau avec la participation d'une ou deux têtes d'affiche ;
- Le rayonnement de l'économie locale en offrant aux acteurs locaux de la visibilité, un potentiel de rencontres et de la mise en réseaux ;
- Le développement populaire en proposant l'organisation d'animations pour le grand public, dans une démarche d'ouverture à tous et d'inclusion.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 28/12/2023  
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/12/2023  
(accusé de réception du 28/12/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Afin d'accompagner l'association dans l'organisation du tournoi, Quimper Bretagne Occidentale a mis en place une convention pour 2023, 2024 et 2025 réglant les conditions de la participation de la communauté d'agglomération à hauteur de 40 000 euros annuels.

Au regard de l'ampleur de l'événement et de sa notoriété, il est proposé de verser par le biais d'un avenant, une subvention annuelle supplémentaire de 10 000 € au Comité d'organisation pour les éditions 2024 et 2025.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 – d'autoriser madame la présidente à verser la subvention 2024 de 50 000 € au Comité d'Organisation de l'Open de Quimper Bretagne Occidentale ;
- 2 - d'autoriser madame la présidente à signer l'avenant à la convention de partenariat.